

# Drogues, enjeux internationaux



## DE L'OPIUM AU FENTANYL : MONDE RURAL, POLITIQUE ET CRIME AU MEXIQUE

Paul Frissard Martínez (Noria Research)

Dans son « Rapport mondial sur les drogues 2021 », l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) situe le Mexique au 3<sup>e</sup> rang mondial des pays identifiés comme producteurs d'opium illégal (derrière l'Afghanistan et le Myanmar), avec un potentiel de 440 tonnes en 2019 et une surface de pavot cultivée estimée à 21 500 hectares de juillet 2018 à juin 2019 (UNODC, 2021a). Contrairement à d'autres régions du monde, la culture du pavot et la consommation de l'opium sont des phénomènes récents dans l'histoire du Mexique. Leur développement au cours du xx<sup>e</sup> siècle a été le produit de facteurs sociaux et politiques dont l'étude s'avère indispensable pour comprendre la place qu'occupe actuellement le Mexique sur le marché international des opioïdes illégaux, ainsi que le tournant qui semble s'opérer ces dernières années avec l'émergence de nouvelles substances : les fentanylloïdes illégaux. Si, à partir du début des années 2010, les cultures de pavot et la production d'opium, dynamisées par la hausse de la consommation d'héroïne aux États-Unis, avaient beaucoup

crû, les données les plus récentes indiquent une baisse conjointe des surfaces de pavot<sup>1</sup> et des saisies de son principal produit dérivé, l'héroïne, tant au Mexique<sup>2</sup> qu'aux États-Unis<sup>3</sup>. Dans le même temps, les autorités états-uniennes font état d'une hausse de la consommation et des saisies de fentanylloïdes illégaux en provenance du Mexique (DEA, 2021). La concomitance de ces deux tendances contraires alimente dès lors l'hypothèse d'un effet de substitution, de l'héroïne par les fentanylloïdes, sur le marché mexico-étatsunien des opioïdes illégaux (Le Cour Grandmaison *et al.*, 2019). Afin de comprendre comment s'est construite l'économie du pavot illégal au Mexique et les conséquences de son amoindrissement sur les acteurs qui la compose, ce numéro de *Drogues, enjeux internationaux* se propose de contextualiser historiquement et géographiquement l'essor de la culture du pavot, ainsi que de la production de l'opium et de l'héroïne au Mexique, avant d'explorer, à partir d'une analyse de statistiques descriptives et de sources secondaires de terrain, l'impact des fluctuations récentes du marché de l'héroïne sur les cultivateurs de pavot.

### ■ Le pavot au Mexique, une histoire sociale et politique (années 1870-1910)

Alors que des traces de cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) ont été retrouvées sur des sites néolithiques d'Europe centrale et orientale datant du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère (Salavert *et al.*, 2020), ainsi que dans des écrits faisant référence à l'utilisation médicale de l'opium sous l'Empire chinois des Tang (618-907) (Zheng, 2003), la présence de pavot et d'opium au Mexique ne daterait que de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée d'une vague d'immigration chinoise (Astorga, 2015 ; Cedillo, 2020).

1. Baisse de 23 % de la surface cultivée de pavot pendant le cycle 2018-2019, par rapport au cycle 2017-2018, selon les estimations de l'ONUDC (UNODC, 2020).

2. -24 % en 2020 par rapport à 2019, selon les chiffres rapportés par le Groupe de coordination de l'effort national de lutte contre le narcotraffic et consultables dans le Rapport de gouvernement 2020-2021 (*Informe de Gobierno 2020-2021*) (page 74 des annexes statistiques).

3. -7,5 % en 2020 par rapport à 2019, à la frontière sud-ouest des États-Unis, selon les données publiées par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (consultées sur le site <https://www.cbp.gov/newsroom/stats/drug-seizure-statistics>, le 15 octobre 2021).

En effet, à la suite de la famine qui frappe la Chine de 1876 à 1879, causant entre 9 et 13 millions de décès<sup>4</sup>, des milliers de jeunes hommes s'embarquent en direction du sud-ouest des États-Unis pour trouver du travail dans la construction du réseau ferroviaire et l'extraction minière. Rapidement, un racisme antichinois se développe au sein la population blanche<sup>5</sup> et pousse le président des États-Unis Chester Alan Arthur à adopter le Chinese Exclusion Act dès 1882, arguant que « l'arrivée de travailleurs chinois dans ce pays met en danger le bon ordre de certaines localités au sein du territoire<sup>6</sup> ». Celui-ci interdit l'entrée de toute personne chinoise, à l'exception du personnel diplomatique et des représentants du gouvernement chinois, pour une durée initiale de dix ans – il sera en fait prolongé en 1892, puis en 1902 et ne sera abrogé qu'en 1943.

Ce contexte au nord de la frontière coïncide avec une période au cours de laquelle la dictature de Porfirio Díaz au Mexique (1876-1911) promeut l'importation d'une main-d'œuvre qualifiée et faiblement rémunérée pour les chantiers ferroviaires et la production cotonnière du nord-ouest du pays. Dès lors, les travailleurs chinois vont privilégier le Mexique comme terre d'émigration (Buchenau, 2001 ; González Oropeza, 1997). Un Traité d'amitié, de commerce et de navigation est ainsi signé en 1899 – le premier entre les deux pays – et autorise les « citoyens [mexicains] et sujets [de l'Empire de Chine] à aller librement dans les pays respectifs des Hautes Parties Contractuelles [du traité] et résider en eux<sup>7</sup> ». Le nombre de Chinois résidant au Mexique passe ainsi d'un millier en 1895 à 13 203 en 1910, dont 99 % d'hommes (Buchenau, 2001), peuplant un pays qui à l'époque ne compte qu'une quinzaine de millions d'habitants<sup>8</sup>.

Les immigrants chinois s'installent particulièrement dans les États du nord-ouest mexicain : Sonora, Chihuahua, Coahuila, Sinaloa et Baja California regroupent les deux

tiers de la population chinoise installée au Mexique en 1910 – un tiers dans le seul État du Sonora. Ils y importent la consommation de l'opium, initient une production de pavot à petite échelle (Astorga, 2015, p. 347) et ouvrent les premières fumeries. Dans son livre *Drogas sin fronteras*, le socio-historien Luis Astorga rapporte par exemple une correspondance entre le consul des États-Unis basé à Chihuahua et le secrétaire du Département d'État, faisant mention de la présence de fumeries d'opium dans la ville de Chihuahua en 1911. À l'époque, la vente de l'opium est contrôlée mais pas illégale. La substance est même prescrite par certains médecins comme analgésique ou sédatif, au même titre que l'héroïne, et sa consommation non-thérapeutique n'est que très peu poursuivie par les autorités mexicaines (Schievenini Stefanoni, 2013).

Les années 1910 vont alors marquer un tournant à plusieurs égards. D'un côté, le processus révolutionnaire mexicain s'accompagne d'une exacerbation du nationalisme par les différentes parties prenantes, avec pour conséquence un attisement du racisme antichinois qui se développait déjà sur les mêmes ressorts quelques décennies plus tôt aux États-Unis (González Oropeza, 1997). Ce phénomène prend une proportion extrême dès les prémices de la révolution lorsque, sur la base de rumeurs accusant la communauté chinoise de soutenir le dictateur Porfirio Díaz, 303 personnes chinoises – ou d'apparence chinoise – sont massacrées le 15 mai 1911 par un contingent d'insurgés aidé par la foule, dans la bourgade de Torreón (État de Coahuila). Par ailleurs, la Convention internationale de l'opium – premier accord multilatéral visant le contrôle des drogues – est signée en 1912 par 12 États<sup>9</sup>. Même si le Mexique ne ratifiera cette convention qu'en 1924, il souscrit à ses dispositions dès 1912 et promeut des réformes ayant pour but d'encadrer davantage la production, le commerce et la consommation d'opium médicinal et d'empêcher la contrebande.

## ■ Développement de la production de pavot : le « double jeu » de l'État mexicain (années 1920-1940)

Les années 1920 débutent avec l'arrivée au pouvoir du « groupe de Sonora », composé de chefs militaires révolutionnaires (*caudillos*) issus de l'État éponyme du nord-ouest. Fils de grands propriétaires terriens – Álvaro Obregón Salido et Plutarco Elías Calles – ou de commerçants – Adolfo de la Huerta et Abelardo Rodríguez Luján –, ils gouvernent le pays entre 1920 et 1934 et favorisent le développement d'une agriculture d'exportation vers les États-Unis, qui bénéficie principalement à la bourgeoisie agricole (*terratenientes*) du Sonora, ainsi que de l'État voisin du Sinaloa, plus au sud (Farfán-Mendez et Porter, 2020). Dans le même temps, le racisme antichinois continue à se développer à tel point que le Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec la Chine est dénoncé par le Mexique en 1920 (González Oropeza, 1997) et qu'une série de mesures sont adoptées par le gouvernement fédéral d'Álvaro Obregón Salido – ainsi que des gouvernements locaux – pour durcir les conditions d'entrée au Mexique des Chinois et restreindre les libertés de ceux qui s'y sont déjà établis. Des propriétés et des commerces sont notamment confisqués et des ghettos créés pour les y enfermer (de la Rosa Palomares, 2016). La parole publique

4. Estimation disponible sur le site de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, <http://www.fao.org/3/U8480E/U8480E05.htm> (consulté le 15 octobre 2021).

5. Un racisme, qui s'exprime de façon extrême lors des massacres de Rock Springs (État du Wyoming) en 1885 et Hells Canyon (Oregon) en 1887, où 28 et 34 Chinois sont assassinés, respectivement.

6. Document disponible sur le site : <https://www.ourdocuments.gov/doc.php?flash=false&doc=47&page=transcript> (consulté le 15 octobre 2021).

7. Document disponible sur le site [http://cdigital.dgb.uanl.mx/la/1080046961/1080046961\\_46.pdf](http://cdigital.dgb.uanl.mx/la/1080046961/1080046961_46.pdf) (consulté le 15 octobre 2021).

8. Données du recensement de 1910, disponibles sur le site <https://www.uv.mx/apps/censos-conteos/1910/menu1910.html> (consulté le 15 octobre 2021).

9. L'Allemagne, la Chine, le Japon, la Perse, la Russie, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas et le Siam, la France, le Portugal et les États-Unis.

est alors complètement libérée et, en 1921, le sénateur Andrés Magallón va jusqu'à proposer un plan ayant pour objectif que « les Chinois qui sont déjà dans le pays, ne continuent pas à porter préjudice, aussi bien dans le domaine commercial, que moral et physique, à travers leurs maladies et leurs vices au sein de la population mexicaine » (González Oropeza, 1997, p. 53).

Forts du soutien politique octroyé par le « groupe de Sonora » et protégés par les mouvements qui accusent les Chinois d'être responsables de l'essentiel de la contrebande d'opium vers les États-Unis, des *terratenientes* du Sonora et du Sinaloa commencent à produire du pavot sur leurs terres et à accaparer les récoltes de latex de plus petites exploitations n'ayant pas un accès direct au marché illégal (Cedillo, 2020 ; Farfán-Mendez et Porter, 2020). Ce fut le cas, par exemple, d'Alejo Bay Valenzuela, gouverneur du Sonora de 1923 à 1927 et proche du président de la République Álvaro Obregón Salido (Astorga, 2015) ou, quelques années plus tard, du maire de Badiraguato, Melesio Cuén (Enciso, 2015).

Les gouvernements postrévolutionnaires mexicains entament alors un double jeu. D'un côté, en parallèle de la ratification de traités internationaux, ils promulguent des lois visant à prohiber la consommation, la production et le commerce de « drogues énervantes » (Schievenini Stefanoni, 2013) – opium, morphine, héroïne, cocaïne et marijuana figurent dans le Code sanitaire mexicain de 1926 (Ibarra, 2021). Dans le discours politique interne, également, le sujet des drogues s'impose progressivement et ce particulièrement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À partir de 1945, sous la présidence de Manuel Ávila Camacho, on retrouvera ainsi des références à la répression du trafic de « drogues énervantes » dans tous les rapports annuels présentés par les présidents de la République successifs au Congrès. Miguel Alemán Valdés, son successeur, sera d'ailleurs le premier à parler de destruction de plantations de pavot par les autorités, en ces termes :

« Fidèle à ses objectifs inébranlables et au respect de ses compromis internationaux, [le Mexique] est parvenu à détruire plusieurs plantations de pavot<sup>10</sup> ».

D'un autre côté, parallèlement à ces durcissements de ton et du cadre légal en matière de drogues, des agents de l'État mexicain participent à la production illégale de pavot et au trafic de ses substances dérivées (opium et héroïne) dans le nord-ouest du pays. Documentés par les autorités états-uniennes depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle (Astorga, 2015), les liens entre la sphère politique mexicaine et cette économie illégale prennent une ampleur tout autre dans les années 1940. Le 21 février 1944, Rodolfo Tostado Loaiza, gouverneur du Sinaloa et proche de l'ex-président Lázaro Cárdenas del Río, est assassiné. Aussitôt, une partie de la presse nationale de l'époque rapporte l'hypothèse d'un règlement de comptes lié au trafic d'opium et qui aurait été commandité par celui qui succédera à Tostado Loaiza au poste de gouverneur, Pablo Macías Valenzuela. Néanmoins, une autre hypothèse semble l'emporter : Tostado Loaiza aurait été tué sur ordre des *terratenientes* du Sinaloa, en représailles à son soutien à la réforme agraire qui promouvait une redistribution de leurs terres (Astorga, 2004, 2015). Cette affaire marque un tournant car, pour la première fois dans un meurtre de dirigeant mexicain, l'argument du trafic de drogues est utilisé pour cacher des motivations d'ordre politique et l'opinion publique l'accepte d'autant plus facilement que des liens entre certains gouvernants et trafiquants sont notoires.

### ■ Militarisation de la « Guerre contre les drogues » (années 1950-2020)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis connaissent une nouvelle crise de consommation d'opiacés – la précédente ayant eu lieu dans les années 1910 avec une forte augmentation de la consommation

de morphine. L'opium laisse place à l'héroïne sur le marché des analgésiques illégaux et plusieurs grandes villes, comme New York ou Chicago, font état d'une hausse importante du nombre d'utilisateurs, notamment au sein de la communauté noire. La répression des autorités se concentre particulièrement sur cette dernière, à tel point que, dans les années 1950 à Chicago, 7 personnes sur 8 arrêtées pour un délit lié aux drogues sont noires (Hughes *et al.*, 1972). John Ehrlichman – conseiller du président Richard Nixon depuis la campagne de 1960 jusqu'en 1975 du fait de sa condamnation lors des procès du Watergate – révélera d'ailleurs bien plus tard que la « guerre contre les drogues », lancée par le mandataire de la Maison Blanche avec l'opération Intercept en 1969 puis avec le discours de 1971<sup>11</sup>, avait parmi ses objectifs de focaliser l'appareil répressif de l'État sur « deux ennemis : la gauche anti-guerre et les personnes noires<sup>12</sup> », dans un contexte marqué par la guerre du Vietnam, l'essor du mouvement Black Power et une transposition de la guerre froide en Amérique latine.

En plus de leur appui aux coups d'État visant à destituer les gouvernements réputés hostiles aux intérêts américains, les États-Unis prônent également un renforcement du régime international de contrôle des drogues, en s'appuyant sur des arguments sécuritaires<sup>13</sup> qui vont leur permettre de financer et/ou

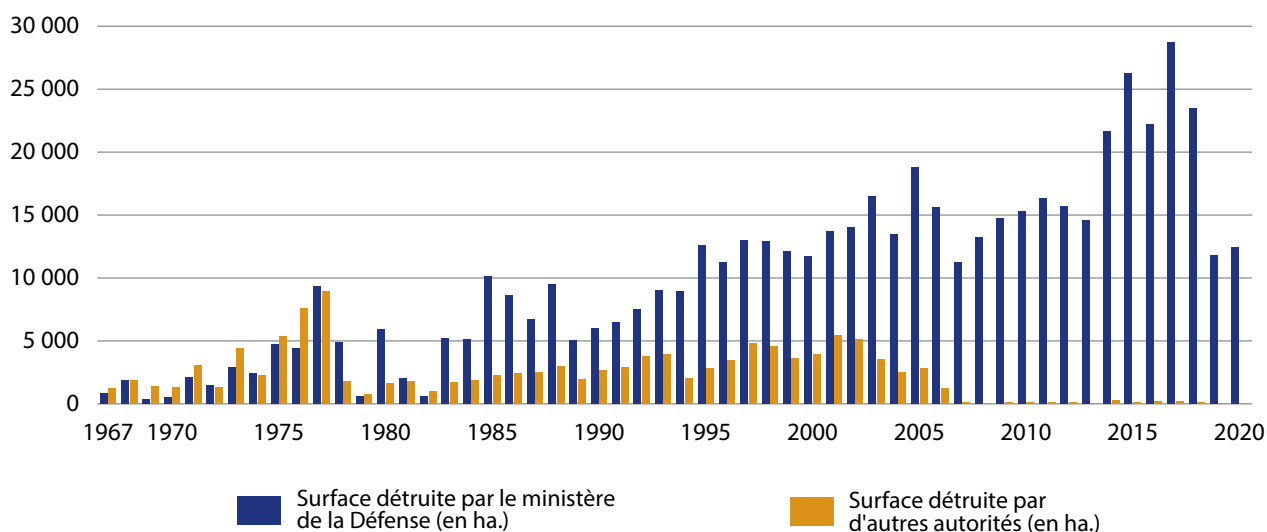
10. « Informe del presidente Miguel Alemán », 1<sup>er</sup> septembre 1947, p. 360.

11. Conférence de presse du président Richard Nixon du 17 juin 1971, dans laquelle il qualifie la toxicomanie (*drug abuse*) « d'ennemi public numéro un ».

12. Baum, « Legalize it all », *Harper's Magazine*, 22 mars 2016.

13. Il culminera avec la signature de la Convention de Vienne en 1988, dont le préambule présente le trafic de stupéfiants comme une menace à « la stabilité, la sécurité et la souveraineté des États », c'est-à-dire un enjeu de sécurité intérieure et de sécurité nationale, justifiant la participation de l'armée. Par ailleurs, l'article 14 de la Convention de 1988 définit une série de mesures visant à « éliminer » (*erradicar* dans la version en espagnol de la Convention) la culture illégale de plantes contenant des stupéfiants ou substances psychotropes. Le verbe n'est pas choisi au hasard et était absent de la Convention unique de 1961.

Figure 1. Autorités en charge de la destruction de pavot de 1967 à 2020



Sources : Rapports annuels du gouvernement fédéral de 1977, 1987, 1989 et 2021, ainsi que les Annuaires statistiques de 1992 et 2001

de participer directement à des opérations militaires dans des pays producteurs de cultures illégales. Au Mexique, où le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) gouverne d'une main de fer, les années 1970 marquent le début de grandes opérations « d'éradication<sup>14</sup> » des drogues<sup>15</sup>. Sous prétexte de la lutte antidrogues, le gouvernement mexicain profite alors de l'aide financière et tactique étatsunienne pour mener sa *guerra sucia*<sup>16</sup>, en déployant des milliers de soldats – qui perpèreront leur lot de violations aux droits humains (Fernández-Velázquez, 2018) – dans les régions rurales où émergent des mouvements contestataires qui exigent une redistribution des terres et la fin des spoliations perpétrées par les caciques et les autorités locales (Orraca Corona, 2012).

Certains chercheurs avancent même l'hypothèse que, dans l'État du Guerrero (au sud-ouest du Mexique), la production de pavot aurait été impulsée par l'armée elle-même afin de justifier l'envoi de près de 24 000 soldats durant les années 1970 (FEMOSPP, 2006) et ainsi mater le Partido de los Pobres de Lucio Cabañas et d'autres mouvements insurgés (Gaussens, 2018 ; Mora Bayo, 2013). À partir de cette période, le ministère

de la Défense (*Secretaría de la Defensa Nacional* ou SEDENA), qui participait jusqu' alors en tant qu'appui du ministère public dans les actions de destruction des cultures illégales de pavot et de marihuana, en devient progressivement le principal stratège et opérateur (Carvente Contreras, 2017). La part des destructions rapportées<sup>17</sup> par le ministère de la Défense est ainsi passée de 40 % sous la présidence de Gustavo Díaz Ordaz (1964-1970) à plus de 98 % à partir de la présidence de Felipe Calderón Hinojosa (2006-2012) (voir figure 1), ce qui lui a permis de justifier non seulement un déploiement territorial très important – plus de 98 000 soldats en 2021<sup>18</sup> contre environ 70 000 en 1970 (FEMOSPP, 2006, p. 52) –, mais également une hausse budgétaire (Carvente Contreras, 2017, p. 133).

L'objectif « d'éradication » de la production et du trafic de drogues n'est en revanche jamais atteint, si bien que son emploi dans la communication officielle du gouvernement mexicain semble davantage répondre à un « réflexe conditionné » ou aux exigences de la relation diplomatique bilatérale avec les États-Unis. Le programme de destruction des cultures illégales est ainsi reconduit d'année en

14. Bien que le terme « éradication » soit utilisé tant sur la scène internationale que dans le discours politique interne au Mexique, il revêt une connotation équivoque qui nous incite à lui préférer le terme « destruction ». En effet, comme le signalent Álvarez & Samamé, « l'éradication » implique la poursuite de l'objectif nul, qui dans le cas des cultures illégales au Mexique correspondrait à une destruction totale des parcelles de pavot ou de marihuana (Álvarez Amézquita et Samamé, 1963). L'État n'ayant jamais réellement poursuivi cet objectif, l'emploi du terme « éradication » répond davantage à une volonté d'affirmer son engagement dans la lutte antidrogues à travers le discours, plutôt qu'à une politique d'éradication des cultures illicites en tant que telle (Piñero, 2004).

15. Plan Canador en 1966, Taskforce Condor en 1977, Taskforce Marte en 1987, Taskforce Azteca en 1996, Directive Azteca XXI en 2000 et le Plan général Milenio contre le narcotrafic en 2001.

16. Désigne le conflit de basse intensité par lequel l'État mexicain a cherché à réprimer les mouvements de contestation politique à partir de années 1960 et jusqu'au début des années 2000, marquées par la première défaite du PRI aux élections présidentielles et la création de la Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado (FEMOSPP). Le Comité ¡Eureka! dénombre des centaines de disparitions forcées et autres cas de graves violations des droits humains perpétrés par des agents de l'État au cours de cette période.

17. Il est important de distinguer les chiffres sur les surfaces rapportées comme détruites par les autorités, des surfaces réellement cultivées en pavot (ou en marihuana). Les chiffres sur les destructions ne reflètent pas fidèlement les surfaces cultivées, car ils peuvent dépendre d'incitations – exogènes au phénomène de culture en tant que tel – faites aux agents de l'État pour intensifier des actions antidrogues simulées ou réelles, dans des territoires et périodes particulières. Sous prétexte de la lutte antidrogues, le ministère de la Défense a par exemple « gonflé » les chiffres de destruction de pavot pour justifier un important déploiement de militaires dans certaines municipalités de l'État du Guerrero, afin d'y mener des actions de contre-insurrection (Álvarez, Gaussens & Frissard, *In the Name of Poppy: Eradication and Counterinsurgency in Southern Mexico* [en révision éditoriale]).

18. Chiffre rapporté dans le Rapport de sécurité présenté par la présidence de la République le 20 août 2021.

année sans que son efficacité et ses externalités soient réellement évaluées. Le sociologue et spécialiste de l'armée mexicaine, José Luis Piñeyro, écrivait d'ailleurs en 2004 que l'évaluation, par les États-Unis, des chiffres du gouvernement mexicain en matière de lutte anti-narcotiques correspondait davantage à un « acte pour la consommation interne de l'électorat [des États-Unis] qu'à une analyse objective de la situation. [...] Elle précise s'il existe ou non une volonté du gouvernement mexicain et non les résultats concrets, tels que : parvenir à une diminution substantielle et soutenue des envois de drogues, de la qualité, diversité, compétitivité et disponibilité de celles-ci sur le marché états-unien. » (Piñeyro, 2004, p. 173).

Lorsqu'en 2006, Felipe Calderón Hinojosa devient président du Mexique, la « guerre contre les drogues » prend une nouvelle tournure sur le sol national. Si, d'un côté, les campagnes de destruction de cultures sont moins soutenues que sous le mandat de son prédécesseur, de l'autre, les opérations spéciales militarisées visant à « décapiter » certaines organisations spécialisées dans le trafic de drogues (cartels) s'intensifient. Cette adaptation au Mexique de la *kingpin strategy* – stratégie préconisée par la *Drug Enforcement Administration* (DEA) états-unienne depuis les années 1990 et selon laquelle l'arrestation des chefs contribuerait à affaiblir les organisations criminelles<sup>19</sup> – conduit à une fragmentation des cartels et une augmentation brutale des homicides (Calderón *et al.*, 2015) dans laquelle le pays est toujours enlisé. Durant le mandat de Calderón Hinojosa, le taux annuel d'homicides est ainsi passé de 9,7 pour 100 000 habitants en 2006 à 22,2 en 2012.

Actuellement, le gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador (dit AMLO) offre un discours différent de celui de ses prédécesseurs, qui pourrait se résumer par la désormais célèbre maxime *Abrazos no balazos* (« des embrassades plutôt que des balles ») énoncée en réponse aux questions concernant les problèmes de criminalité auxquels

le Mexique reste confronté<sup>20</sup>. Lors de la campagne présidentielle de 2018, son programme en matière de politique de drogues se voulait également réformiste. Le Plan national de développement 2019-2024 proposait un « changement de paradigme en [matière] de sécurité », affirmant la nécessité de « reformuler le combat [contre] les drogues » et que « l'État renonce à la prétention de combattre les addictions à travers la prohibition des substances qui les génèrent ». Trois ans après son investiture, néanmoins, force est de constater que les destructions de cultures illégales continuent – y compris l'aspersion aérienne d'herbicide non sélectif<sup>21</sup> –, de même que le déploiement massif de militaires. Par ailleurs, les discussions parlementaires sur la régulation légale du cannabis non médical sont arrêtées – alors même que le parti politique du président est majoritaire tant à l'Assemblée qu'au Sénat – et celles concernant la production de pavot à usage thérapeutique au point mort.

### ■ Les producteurs de pavot mexicains : des situations sociales hétérogènes

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la géographie de la production de pavot au Mexique a été façonnée par des processus politiques. Selon les données officielles les plus récentes, la production actuelle de pavot – ainsi que les destructions de plants par les autorités – se concentre dans six États situés à l'ouest et traversés par les cordillères de la Sierra Madre Occidentale et de la Sierra Madre del Sur (voir figure 2) : Chihuahua, Durango, Guerrero, Nayarit, Oaxaca et Sinaloa<sup>22</sup>.

Outre les facteurs politiques qui ont influé sur l'apparition de la production de pavot en leur sein, ces régions partagent également des caractéristiques topographiques qui ont favorisé l'occultation des parcelles (Ospina *et al.*, 2018) – qui, même lorsqu'elles sont cultivées en connivence avec des agents de l'État, peuvent difficilement l'être

au grand jour. Ainsi, la présence de pavot est principalement rapportée dans des municipalités peu desservies par le réseau routier et au relief escarpé – situées jusqu'à des altitudes supérieures à 3 000 mètres. Il est également fréquent que le *Papaver somniferum* côtoie des plants de maïs (Frissard Martínez, 2021 ; Tamariz, 2020), dans un pays où 45 % de la surface agricole légale est occupée par cette graminée<sup>23</sup>. Néanmoins, il serait erroné de considérer le Mexique producteur de pavot comme un ensemble homogène. À Culiacán (capitale de l'État du Sinaloa, où l'IDH est de 0,79<sup>24</sup>), par exemple, cette culture illégale côtoie une agriculture légale diversifiée à haute valeur ajoutée sur le marché national et international<sup>25</sup> – production de tomate, piment, ou aubergine. À l'inverse, à Santiago Xanica, (municipalité de l'État de Oaxaca, avec un IDH de 0,52), la culture non irriguée et non mécanisée du maïs est une des seules alternatives légales au pavot<sup>26</sup>. Quand bien même la culture de ce dernier comporte des risques liés à son caractère illégal – au premier rang desquels se trouve la destruction forcée des parcelles par les autorités –, le manque d'options légales et résistantes aux aléas climatiques crée alors une plus grande

19. Pérez-Ricart, « La Kingpin Strategy: ¿qué es y cómo llegó a México? », Nexos, 21/10/2019.

20. Depuis le début de son mandat, en décembre 2018, le taux annuel d'homicides stagne autour de 28/100 000 habitants.

21. La SEDENA continue d'employer la méthode de destruction par aspersion aérienne de paraquat, un herbicide non sélectif interdit par l'Union européenne du fait des dangers qu'il représente pour la santé (arrêt du tribunal de première instance émis le 11 juillet 2007 dans l'affaire T-229/04 opposant le royaume de Suède à la Commission des Communautés européennes).

22. Les autorités mexicaines ont enregistré 99,4 % des surfaces de pavot détruites de 2000 à 2020 dans ces six États.

23. Statistiques du Service d'information agroalimentaire et de la pêche (SIAP) pour l'année 2020.

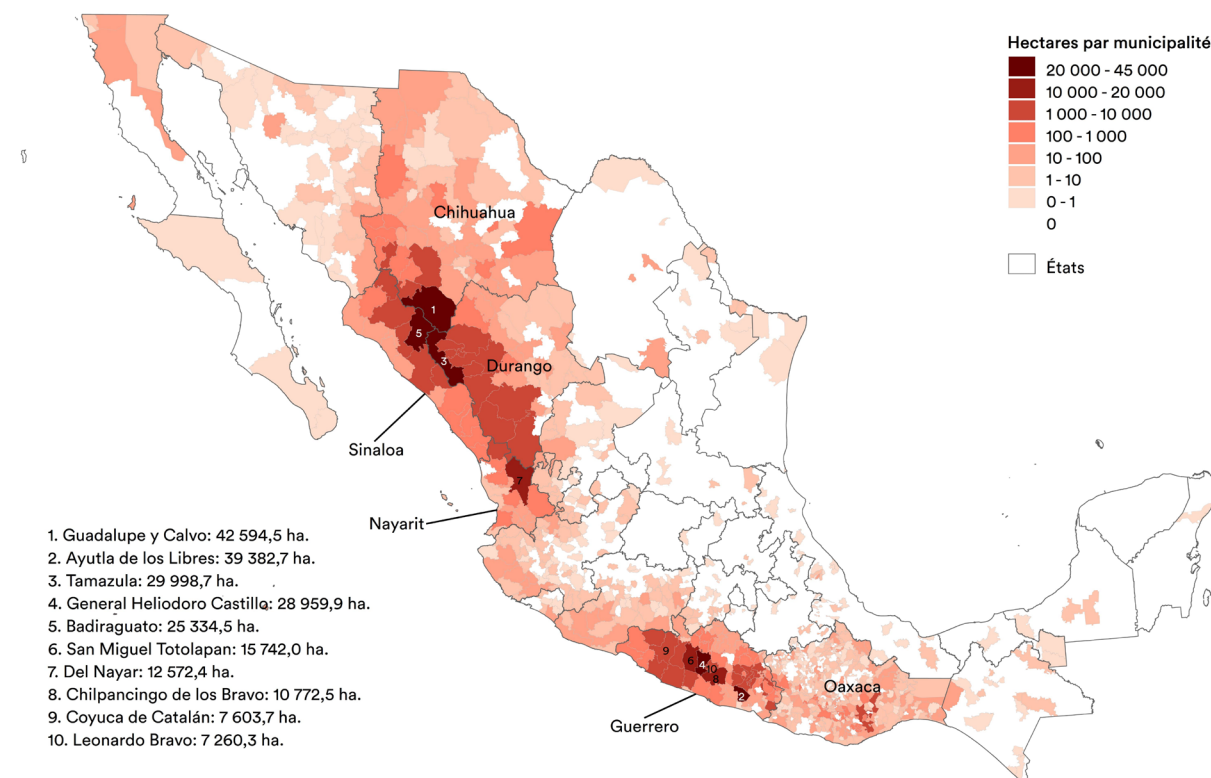
24. Indice de Développement Humain, selon les données de 2015 de l'Institut national pour le fédéralisme et le développement municipal.

25. Valeur de production égale à 1 277 € à l'hectare semé par an, en moyenne, de 2003 à 2020, selon les données du SIAP.

26. Valeur de production égale à 186 € à l'hectare semé par an, en moyenne, de 2003 à 2020, selon les données du SIAP.

27. En 2004 et 2006, les sécheresses ont sinistré la quasi-totalité de la surface de maïs semée dans toute la municipalité de Santiago Xanica (Frissard Martínez, 2021).

Figure 2. Destruction de pavot par municipalité de 2000 à 2020



Source : ministère de la Défense et de la Marine du Mexique

dépendance aux revenus engendrés par le pavot pour les cultivateurs de Santiago Xanica<sup>27</sup> que de Culiacán.

Dans certaines municipalités du Oaxaca, un travail de terrain (Tamariz, 2020) a d'ailleurs documenté que la spécialisation des agriculteurs dans la production de pavot – en particulier dans les territoires où les gelées réduisent les options en termes de plantes cultivables – les a rendus extrêmement vulnérables aux chocs externes. Ainsi, en 2018, l'effondrement du prix du latex – produit extrait de la plante de pavot par incision de la capsule – a entraîné d'importantes émigrations vers la capitale de l'État. Plus au nord, dans la municipalité d'El Nayar, située dans l'État de Nayarit, une émigration des cultivateurs de pavot vers Culiacán et d'autres municipalités du Sinaloa est rapportée lorsque sa rentabilité diminue (Morris, 2021). Ils y recherchent du travail en tant qu'ouvriers agricoles journaliers dans des exploitations exportatrices de maïs et de légumes, ainsi que

dans d'autres fermes de pavot qui parviennent à rester compétitives du fait de leur proximité géographique avec le puissant secteur agroalimentaire du Sinaloa (Farfán-Mendez et Porter, 2020), ou avec les laboratoires qui extraient la morphine du latex, puis la transforment en héroïne<sup>28</sup>.

### ■ Essor du fentanyl et chute de la demande d'héroïne

Dans ce contexte, les récentes chutes du prix du latex – qui semblent avoir été causées par un choc négatif de la demande d'héroïne aux États-Unis – inquiètent les communautés les plus vulnérables. Le président Andrés Manuel López Obrador l'expliquait lui-même en conférence de presse le 30 juillet 2021 depuis Badiraguato (municipalité du Sinaloa) : « La production des drogues les plus cultivées est en net déclin, comme la marijuana, le pavot, car aujourd'hui, malheu-

reusement, ce qui est le plus utilisé pour empoisonner les jeunes c'est le fentanyl, les drogues synthétiques. Et celles-ci ne sont pas produites au Mexique. Que va-t-il se passer dans les régions productrices de marijuana, de pavot ? De quoi vont vivre les gens ? »

La hausse de la consommation de fentanyl aux États-Unis, évoquée par AMLO, a pris racine dans les années 1990. À l'époque, certaines compagnies pharmaceutiques et associations de médecins encourageaient à prescrire davantage d'opioïdes pour contrôler les douleurs<sup>29</sup>. Dans ce contexte, la compagnie pharmaceutique Purdue Pharma lance son médicament OxyContin en 1996 – un opioïde

28. 47 % des laboratoires d'héroïne démantelés de janvier 2000 à juillet 2021 par la SEDENA l'ont été dans l'État du Sinaloa, selon les données obtenues par la demande d'information n° 0000700234121 adressée par l'auteur à la SEDENA.

29. Les prescriptions d'opioïdes sont passées de 76 millions en 1991 à 211 millions en 2011 (Evans et al., 2018).

## Héroïne et fentanyl

L'héroïne, inventée par le chimiste allemand Heinrich Dresser en 1898, est un analgésique semi-synthétique issu de la diacétylation de la morphine – principal alcaloïde extrait du latex que contiennent les capsules de pavot à opium, *Papaver somniferum*. Historiquement, l'héroïne produite au Mexique était de type Black Tar (Le Cour Grandmaison *et al.*, 2019 ; Ospina *et al.*, 2018) et avait une pureté inférieure à 50 % (DEA, 2017). À partir de 2014, la DEA a cependant identifié une augmentation d'héroïne de type White Powder élaborée au Mexique – avec une pureté bien supérieure (DEA, 2017, 2019).

Le fentanyl, quant à lui, est un analgésique entièrement synthétique inventé par le chimiste belge Paul Janssen en 1959 et environ 50 fois plus puissant que l'héroïne. Alors que ces deux substances ont au départ été utilisées en tant que médicaments, comme substituts plus puissants que la morphine pour soulager la douleur, l'héroïne est aujourd'hui totalement illégale aux États-Unis – où elle fait partie du tableau I de la loi sur les substances contrôlées de 1970 – tandis que le fentanyl pharmaceutique y est très encadré – tableau II de ladite loi. La consommation illicite de fentanyl constatée depuis quelques années aux États-Unis se matérialise dès lors par deux voies : d'un côté le détournement du fentanyl pharmaceutique, de l'autre le trafic de dérivés illégaux du fentanyl – les fentanylloïdes.

semi-synthétique dont le principe actif est l'oxycodone – et entame une stratégie de commercialisation massive qui lui permet de multiplier par 30 son chiffre de ventes en sept ans<sup>30</sup>. Poussé à réagir face à l'augmentation des addictions à l'OxyContin et à un détournement de ses voies d'administration – le comprimé est broyé puis sniffé, fumé, ou bien dissous puis injecté afin d'accélérer l'effet analgésique – Purdue Pharma lance une nouvelle formule de l'OxyContin en 2010, dont les propriétés sont censées éviter son mésusage<sup>31</sup>. Les personnes dépendantes à cet opioïde se tournent alors vers des alternatives illégales, au premier rang desquelles se trouve l'héroïne (Evans *et al.*, 2018), avant que celle-ci ne soit progressivement remplacée ou mélangée à des fentanylloïdes.

Selon la *Drug Enforcement Administration* (DEA), ce sont la puissance des fentanylloïdes (Álvarez et Farré, 2005, p. 32) et leur prix qui les ont rendus attractifs pour les usagers dépendants aux analgésiques. À partir de 2014, les laboratoires médico-légaux états-uniens rapportent ainsi une augmentation constante de la présence de

fentanyl dans leurs rapports d'analyses toxicologiques – augmentation de plus de 2 000 % entre 2014 et 2019 –, concomitante à une baisse de celle de l'héroïne de 22 % (NFLIS, 2020). Aux États-Unis, le nombre de décès causés par surdose d'opioïdes synthétiques – catégorie à laquelle appartiennent les fentanylloïdes – représente près de la moitié de tous les décès par surdose de drogues en 2019 et est également en hausse – chiffre 11 fois plus élevé en 2019 qu'en 2013<sup>32</sup>.

Ces dernières années, la croissance du marché des fentanylloïdes aux États-Unis – substances n'étant pas produites à partir du pavot mexicain et dont l'essentiel des précurseurs proviendraient de Chine selon les autorités états-uniennes (Greenwood et Fashola, 2021) – laisse en effet planer une menace sur les cultivateurs mexicains qui s'étaient spécialisés dans la production de pavot. Le Cour-Grandmaison *et al.* formulaient d'ailleurs l'hypothèse que la chute des prix du latex, constatée en 2018 dans des communautés du Nayarit et du Guerrero, aurait été liée à ce processus de substitution de la demande d'héroïne par des

fentanylloïdes sur le marché nord-américain des opioïdes illégaux (Le Cour Grandmaison *et al.*, 2019). Le rebond des prix du latex, constaté depuis, semble cependant inciter les cultivateurs à continuer ou reprendre la production du pavot (Álvarez Rodriguez, 2021 ; Vizcarra Ruiz, 2021) et suggère que l'offre d'héroïne mexicaine n'est pas vouée à disparaître à court terme.

## Adaptation des organisations criminelles mexicaines

L'adaptation des acteurs de la production de pavot et d'héroïne à la nouvelle concurrence des fentanylloïdes est encore peu étudiée, du fait du manque de données<sup>33</sup> lié à un recul insuffisant. Les informations divulguées jusqu'à présent laissent néanmoins penser que l'ajustement a été réalisé par le haut de la chaîne de production, c'est-à-dire par les organisations chargées de la synthèse et du trafic de l'héroïne ; d'une part, en accaparant les voies de trafic de fentanyl et de ses précurseurs entre la Chine et les États-Unis, et de l'autre en mélangeant les fentanylloïdes à d'autres substances qui faisaient déjà l'objet de trafic – et pour certaines produites – par les organisations criminelles mexicaines, comme l'héroïne, de façon à continuer à écouler les marchandises « traditionnelles » au nord de la frontière.

Concernant les acteurs de la production tout d'abord, plusieurs travaux ethnographiques (Álvarez Rodri-

30. De 44,8 millions de dollars par an en 1996 à 1,5 milliards en 2003, issus des ventes d'OxyContin (Evans *et al.*, 2018).

31. Lorsque la pilule est broyée, elle devient gélatineuse au lieu d'être transformée en poudre et donc plus difficile à injecter ou à sniffer (Evans *et al.*, 2018).

32. Données consultées sur le site <https://www.cdc.gov/drugoverdose/deaths/synthetic/index.html> (consulté le 15 octobre 2021).

33. Les dernières estimations de l'ONUDD et des autorités mexicaines en matière de production de pavot et de latex font référence au cycle de juillet 2018 à juin 2019.

guez, 2021 ; Le Cour Grandmaison *et al.*, 2019 ; Morris, 2021 ; Vizcarra Ruiz, 2021) menés dans les États du Guerrero, Sinaloa et Nayarit ont documenté des chaînes de production similaires : les cultivateurs vendent le latex récolté à des négociants intermédiaires – appelés *acopiadores*, *corredores* ou *coyotes* selon les régions – qui le revendent à leur tour à des organisations plus grandes – que les cultivateurs dénomment *la maña* ou *el patrón*. Ces dernières possèdent les laboratoires permettant de le transformer en héroïne et les réseaux criminels et politiques nécessaires pour acheminer la drogue aux États-Unis. Comme dans les marchés de produits agricoles légaux, les marges les plus importantes sont réalisées par les acteurs ayant le plus de pouvoir de négociation, en l'occurrence les négociants intermédiaires et surtout les organisations en charge de la transformation et de la distribution.

S'il semble que les organisations mexicaines qui trafiquent l'héroïne n'aient pas pâti outre mesure de la chute récente des prix de l'héroïne – au contraire des cultivateurs de pavot

–, elles le doivent principalement à une certaine diversification de leurs activités – telles que la production et l'exportation de métamphétamines et l'import-export de cocaïne à Culiacán (Farfán-Mendez, 2021), ou encore l'extorsion et l'extraction illégale de bois dans la Sierra Tarahumara du Chihuahua (Chaparro, 2021) –, mais également à leur capacité à s'insérer sur le nouveau marché des fentanylloïdes. Selon un rapport publié en 2021 par l'US-China Economic and Security Review Commission (Greenwood et Fashola, 2021), le renforcement des contrôles mis en place en 2019 par la Chine sur les exportations directes de fentanyl et de ses précurseurs vers les États-Unis aurait modifié la route commerciale de ces produits. Ils seraient désormais acheminés par voie maritime depuis la Chine jusqu'aux ports de la côte Pacifique du Mexique, puis synthétisés – lorsqu'il s'agit de précurseurs – et exportés par des organisations criminelles mexicaines vers les États-Unis, sous forme de pilules ou de poudre contenant des fentanylloïdes. Parmi ces organisations, le Cartel Jalisco Nueva Generación

et le Cartel de Sinaloa seraient les principaux bénéficiaires mexicains de ce nouveau marché (Greenwood et Fashola, 2021).

En outre, les organisations criminelles mexicaines profitent également de leur position centrale dans le flux de fentanylloïdes pour les mélanger à d'autres substances. Dans son dernier rapport annuel (2021), la DEA rapporte ainsi que les combinaisons fentanyl/héroïne détectées dans les résultats d'examens toxicologiques – pratiqués aux États-Unis par les laboratoires médico-légaux – ont été multipliées par 19 entre 2014 et 2019<sup>34</sup> (DEA, 2021). Au sud de la frontière également, à Tijuana (État de Baja California), une étude menée entre 2018 et 2019 a identifié la présence de fentanyl dans 93 % des doses de ce que les usagers pensaient être de l'héroïne blanche pure (Fleiz *et al.*, 2020).

34. Tandis que les combinaisons fentanyl/cocaïne ont été multipliées par 22 et les combinaisons fentanyl/métamphétamines, par 124, au cours de la même période.

## ■ Conclusion

Au Mexique, l'histoire politique et sociale, ainsi que la relation bilatérale avec les États-Unis – principal marché de consommation –, ont façonné la culture du pavot et la production d'opium. D'abord les politiques migratoires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit à attirer – avant d'exclure – des milliers de travailleurs chinois qui fuyaient les famines dans leur propre pays. L'arrivée de l'opium dans cette partie du continent américain était cependant restreinte à une production et consommation de faible ampleur, jusqu'à ce que des leaders politiques s'emparent du marché à partir des années 1920, puis promeuvent une politique des drogues prohi-

bitionniste au cours des décennies suivantes, tout en assurant un appui local à la production illégale de pavot pour servir des intérêts privés ou la « raison d'État ». Les années 1970 et le début de la doctrine de « guerre contre les drogues » impulsée internationalement par Richard Nixon ont alors constitué une aubaine pour le ministère de la Défense mexicain, qui a pu développer sa participation dans la lutte anti-narcotique et accroître considérablement son pouvoir dans l'appareil d'État.

Dans ce contexte, les récents chocs négatifs de la demande d'héroïne – qui semblent avoir été induits par l'essor des fentanylloïdes – ont mis en lumière des disparités en termes de vulnérabilité des acteurs, selon les régions et la place occupée dans

la chaîne de production. Si dans certaines municipalités, les cultivateurs ont des alternatives légales qui leur permettent de semer ou non du pavot selon le prix d'achat annoncé pour leur récolte, dans d'autres le pavot représente l'une des rares cultures permettant d'assurer la survie. Les baisses de revenus auxquelles on assiste actuellement, du fait de la concurrence des fentanylloïdes, riment alors avec émigration. En revanche, les organisations criminelles chargées de transformer le latex en héroïne et de le vendre illégalement sur le marché états-unien, n'auraient été que peu affectées grâce à l'accaparement des flux de fentanylloïdes, ainsi qu'à l'élaboration de substances mélangeant ces produits à leur marchandise traditionnelle – l'héroïne.



## Bibliographie

### Liens accessibles au 21/12/2021

- Alvarez Amézquita J., Samamé G.E. (1963) *La filosofía y la doctrina del concepto de erradicación*. Salud Pública de Mexico, Vol. 5, n° 2, p. 301-306.
- Álvarez Rodríguez I. (2021) *Narcotráfico y capitalismo rural en la sierra de Guerrero*. Proyecto Amapola México, Capítulo 2 [Drug-trafficking and rural capitalism in Guerrero, Chapter 2]. Noria Research.
- Álvarez Y., Farré M. (2005) *Farmacología de los opioides* [Pharmacology of opioid drugs]. Adicciones, Vol. 17, Suppl. 2, p. 21-40.
- Astorga L. (2004) *Géopolitique des drogues au Mexique*. Hérodote, n° 112, p. 49-65.
- Astorga L. (2015) *Drogas sin fronteras*, Penguin Random House Grupo Editorial México.
- Buchenau J. (2001) Small numbers, great impact: Mexico and its immigrants, 1821-1973. *Journal of American Ethnic History*, Vol. 20, n° 3, p. 23-49.
- Calderón G., Robles G., Díaz-Cayeros A., Magaloni B. (2015) *The beheading of criminal organizations and the dynamics of violence in Mexico*. *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 59, n° 8, p. 1455-1485.
- Carvente Contreras V.H. (2017) *Reestructuraciones de órganos y funciones de combate al tráfico de drogas*. Procuraduría General de la República (1952-2012). Universidad Nacional Autónoma de México, Instituto de Investigaciones Jurídicas, Primer Lugar II Premio de tesis de licenciatura en administración pública, 352 p.
- Cedillo A. (2020) *Una breve historia de la "guerra contra las drogas" en Sinaloa (1930-1969)*. Parte I. *Revista Común*.
- Chaparro L. (2021) *As marijuana profits dry up, Mexico crime groups turn to alcohol and logging*. InSight Crime, 08/09/2021.
- de la Rosa Palomares E.N. (2016) *Discriminación de los inmigrantes chinos en Sonora: Un estudio sobre ideas, políticas públicas y leyes migratorias en el contexto transfronterizo y estatal (1920-1934)*. Centre de Investigación y Docencia Económicas (CIDE), Tesis de maestría en Historia Internacional, 167 p.
- DEA (2017) *The 2015 Heroin Signature Program report*. Washington, DC, Drug Enforcement Administration (DEA), 12 p.
- DEA (2019) *2019 National drug threat assessment*. Washington, DC, Drug Enforcement Administration (DEA), US Department of Justice, 152 p.
- DEA (2021) *2020 National drug threat assessment - NDTA*. Washington, DC, Drug Enforcement Administration (DEA), US Department of Justice, 100 p.
- Enciso F. (2015) *Nuestra historia narcótica: Pasajes para (re)legalizar las drogas en México*. México, Debate, 263 p.
- Evans W.N., Lieber E., Power P. (2018) *How the reformulation of OxyContin ignited the heroin epidemic*. NBER Working Paper Series, n° 24475.
- Farfán-Mendez C., Porter J.M. (2020) *Poniendo la mesa. Las raíces lícitas de la economía de exportaciones ilícitas en Sinaloa* [Setting the table. The licit beginnings of sinaloa's illicit export economy]. Noria Research.
- Farfán-Mendez C. (2021) « *Sinaloa no es Guerrero* ». *Ventajas de la economía legal para la ilegal*. Capítulo 4 ["Sinaloa is not Guerrero". Illicit production, licit agribusiness. Chapter 4]. Noria Research.
- FEMOSPP (2006) *La Guerra Sucia en Guerrero*, Fiscal Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado (FEMOSPP).
- Fernández-Velázquez J.A. (2018) *La Operación Cóndor en Los Altos de Sinaloa: La labor del estado durante los primeros años de la campaña antidroga* [Operation Condor in Los Altos de Sinaloa: The work of the state during the first years of the anti-drug campaign]. *Ra Ximhai*, Vol. 14, n° 1, p. 63-84.
- Fleiz C., Arredondo J., Chavez A., Pacheco L., Segovia L.A., Villatoro J.A., Cruz S.L., Medina-Mora M.E., de la Fuente J.R. (2020) *Fentanyl is used in Mexico's northern border: current challenges for drug health policies*. *Addiction*, Vol. 115, p. 778-781.
- Frissard Martínez P. (2021) *La flor más roja del campo. ¿Cómo se integra la amapola en el panorama agrícola mexicano?* Capítulo 1 [The reddest flower in the field. How does the opium poppy fit in the Mexican agricultural scene? Chapter 1]. Noria Research.
- Gaussens P. (2018) *The other red mountain: Opium poppy cultivation in Guerrero*. *Textual*, n° 71, p. 33-69.
- González Oropeza M. (1997) *La discriminación en México: El caso de los nacionales chinos*. In : Cuadernos del Instituto de Investigaciones Jurídicas. La problemática del racismo en los umbrales del siglo XXI, VI Jornadas Lascasianas. México, Universidad Nacional Autónoma de México, p. 47-56.
- Greenwood L., Fashola K. (2021) *Illicit fentanyl from China: An evolving global operation*. Issue Brief, U.S.-China Economic and Security Review Commission, 15 p.
- Hughes P.H., Barker N.W., Crawford G.A., Jaffe J.H. (1972) *The natural history of a heroin epidemic*. *American Journal of Public Health*, Vol. 62, n° 7, p. 995-1001.
- Ibarra F. (2021) *El marco normativo de la erradicación de cultivos ilícitos en México* [The regulatory framework for the eradication of illicit crops in Mexico]. Noria Research.

Le Cour Grandmaison R., Morris N., Smith B.T. (2019) [The U.S. Fentanyl boom and the Mexican opium crisis finding opportunities amidst violence?](#), Woodrow Wilson International Center for Scholars, Justice in Mexico Program, University of San Diego, coll. Briefing Paper Series, 31 p.

Mora Bayo M. (2013) [La criminalización de la pobreza y los efectos estatales de seguridad neoliberal: reflexiones desde la montaña, guerrero](#). Revista de Estudios e Pesquisas sobre as Américas, Vol. 7, n° 2, p. 174-208.

Morris N. (2021) [Amapola, integración y resistencia en las comunidades indígenas de Nayarit](#). Capítulo 6 [Opium, integration and resistance in the indigenous communities of Nayarit. Chapter 6]. Noria Research.

NFLIS (2020) [National Forensic Laboratory Information System: NFLIS-Drug 2019 Annual report](#). Springfield, VA, U.S. Drug Enforcement Administration, Diversion Control Division, 32 p.

Orraca Corona M. (2012) [Ejército, subjetividades y memoria colectiva en Ayutla de los Libres, Guerrero](#). TRAMAS, n° 38, p. 105-122.

Ospina G.A., Hernández Tinajero J., Jelsma M. (2018) [Poppies, opium, and heroin: Production in Colombia and Mexico](#). Amsterdam, Transnational Institute (TNI), 40 p.

Piñeyro J.L. (2004) [Fuerzas Armadas y combate a las drogas en México: ayer y hoy](#). Sociológica, Vol. 19, n° 54, p. 157-181.

Salavert A., Zazzo A., Martin L., Antolín F., Gauthier C., Thil F., Tombret O., Bouby L., Manen C., Mineo M., Mueller-Bieniek A., Piqué R., Rottoli M., Rovira N., Toulemonde F., Vostrovská I. (2020) [Direct dating reveals the early history of opium poppy in western Europe](#). Scientific Reports, Vol. 10, n° 1, art. 20263.

Schievenini Stefanoni J.D. (2013) [La prohibición de las drogas en México \(1912-1929\)](#). URVIO. Revista Latinoamericana de Estudios de Seguridad, n° 13, p. 57-68.

Tamariz G. (2020) [Agrobiodiversity conservation with illegal-drug crops: An approach from the prisons in Oaxaca, Mexico](#). Geoforum, doi : 10.1016/j.geoforum.2020.10.012.

UNODC (2020) [México. Monitoreo de cultivos de amapola 2017-2018 \(MEXK54, 2020\)](#), 93 p.

UNODC (2021a) [México. Monitoreo de plantíos de amapola 2018-2019 \(MEXK54, 2021\)](#), 92 p.

UNODC (2021b) [World drug report 2021](#). New York, United Nations, 18 + 113 + 125 + 103 + 100 p.

Vizcarra Ruiz M. (2021) [El péndulo de la precariedad. Amapola y migración interna en el Triángulo Dorado](#). Capítulo 5 [The pendulum of scarcity. Opium, farmers and internal migration in the Golden Triangle. Chapter 5]. Noria Research.

Zheng Y. (2003) [The social life of opium in China, 1483-1999](#). Modern Asian Studies, Vol. 37, n° 1, p. 1-39.

**DROGUES, ENJEUX INTERNATIONAUX**

Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux (OFDT)

Rédactrice en chef : Ivana Obradovic

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon

Comité de rédaction : Pierre-Arnaud Chouvy (CNRS Prodig), François-Xavier Dudouet (CNRS Irisso), Laurent Laniel (EMCDDA), Frank Zobel (Addiction Suisse)

Documentation : Isabelle Michot, Anne de l'Eprevier

Infographiste : Frédérique Million



**Observatoire français des drogues et des toxicomanies**

69 rue de Varenne  
CS70780 - 75700 Paris cedex 07  
Tél. : 01 41 62 77 16  
e-mail : ofdt@ofdt.fr

[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)